

POUR UN MUSEE DU XX^e SIECLE EN IMAGES

A NEUILLY-SUR-SEINE

ENTRE LA PORTE MAILLOT ET LA DEFENSE

SUR UNE PARTIE DE LA COUVERTURE DE LA RN 13

Jean-Paul Thomas

POUR UN MUSEE DU XX^e SIECLE EN IMAGES



SOMMAIRE

Page 3 : Présentation

Page 4 : Proposition et ébauche

Page 6 : Les grandes étapes de l'axe historique

Page 7 : Note sur Jean-Paul Thomas

L'image de synthèse de cette page est empruntée au projet de dénivellation et de couverture de la RN 13 à Neuilly-sur-Seine (CPDP).
POUR UN MUSEE DU XX^e SIECLE EN IMAGES

PRESENTATION

La ville de Neuilly-sur-Seine est à un tournant de son histoire. Si elles sont réalisées, la dénivellation et la couverture de la RN 13 constitueront un événement majeur, dont l'impact se propagera bien au-delà des limites de l'Ile-de-France, avec un retentissement dont nous ne mesurons peut-être pas encore complètement l'ampleur : non seulement par l'exploit technique réalisé dans un tissu urbain particulièrement dense, non seulement par la fonction principale de l'ouvrage, indispensable à une meilleure circulation dans tout l'ouest parisien, non seulement par les améliorations essentielles qu'il apportera aux riverains de l'avenue Charles de Gaulle et à tous les Neuilléens en général, mais aussi et presque surtout par ce qu'il adviendra de la surface ainsi libérée.

Oui à des espaces verts, oui à une circulation douce, oui à des équipements ludiques ou culturels. Comment ne pas adhérer à cette évidence ? Mais ce n'est pas suffisant. **Une partie de ces six hectares devra, selon nous, être consacrée à la réalisation d'un signe fort et volontariste, qui soit à la dimension symbolique de l'axe triomphal ainsi prolongé ; qui soit attractif pour tous, résidents ou itinérants, citoyens actifs ou touristes du monde entier, franciliens ou provinciaux, français ou étrangers.** Disons-le nettement : il serait dommage de rater un tel rendez-vous avec l'histoire de l'urbanisme.

Certes il existe des contraintes difficiles à surmonter : contrainte de hauteur, empêchant un geste architectural de se développer dans l'espace visible ; contrainte de surface et de volume disponibles à cause des occupations existantes au sol et en sous-sol, sans parler de l'incontournable linéarité géographique du maillon libéré ; contraintes techniques ensuite ; contraintes financières enfin, et d'autres encore dont l'auteur de ces lignes est bien conscient, même s'il ne les connaît pas toutes.

Qu'importe. Ou plutôt : raison de plus pour chercher, imaginer, initier, sachant que l'immobilisme est interdit là plus qu'ailleurs, maintenant plus que jamais. Il faut une réponse créatrice à la mesure du défi qui nous est lancé. **Il faut un projet imaginatif, qui soit le témoin de notre temps, adapté à la personnalité de notre ville, tourné vers l'avenir mais également intégré dans le site exceptionnel que le passé nous a légué.**

Tel est le but de ce document, destiné à prendre date en sensibilisant ses lecteurs à une idée parmi d'autres possibles, d'où pourrait surgir une réalisation spectaculaire et porteuse de retombées multiples. A condition de le vouloir autant que de le pouvoir.

PROPOSITION

Tout au long de notre histoire, une route s'est tracée depuis le Louvre à Paris jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, ponctuée par des ouvrages architecturaux marquants et devenue au fil du temps un axe historique majeur, dont les principales étapes sont rappelées plus loin. La Défense et sa Grande Arche en constituent l'aboutissement actuel, tandis que dans les prochaines années, la boucle de la Seine sera rejointe par une série de dix-sept terrasses de verdure. Une seule rupture dans cette continuité prestigieuse : la traversée de Neuilly-sur-Seine.

Un exemple parmi d'autres des conséquences de cette anomalie : trois hôtels de ville y ont été successivement édifiés au XIX^e siècle, mais aucun sur l'avenue Charles de Gaulle qui, en raison d'une circulation automobile surgie au XX^e et aujourd'hui insupportable, n'a jamais pu devenir le vrai centre d'intérêt qu'elle aurait dû être.

Saisissons donc l'opportunité unique du projet de sa dénivellation et de sa couverture pour y implanter un point de fixation et d'attraction, rééquilibrant enfin la cité entre son nord et son sud. Il s'agit là d'une raison supplémentaire, géographique et urbanistique mais tout aussi importante que l'historique, pour que soit précisément situé à cet endroit notre projet.

Sur quel thème ? Il en est un qui nous paraît s'imposer. Ministre pendant un temps de la Communication et passionné par elle, Nicolas Sarkozy a toujours agi pour que sa ville soit orientée vers ce secteur. *Gaumont, UGC, M6, Havas, Time Warner, International Herald Tribune, la SACEM*, d'autres sociétés encore, de toutes dimensions, témoignent de cette impulsion, de cette orientation, de cette vocation permanentes. **Cet élément est d'autant plus déterminant que le thème de la communication par l'image, particulièrement représentatif du XX^e siècle récent et du XXI^e naissant, constitue selon nous un maillon idéal pour trouver sa place dans l'axe triomphal entre Paris et La Défense, entre le passé et le futur.**

Nous proposons donc que soit menée une étude destinée à déterminer s'il est possible et à quelles conditions de créer un musée du XX^e siècle en images, sur une partie de la couverture de la RN 13 entre la Porte Maillot et le pont de Neuilly.

POUR UN MUSEE DU XX^e SIECLE EN IMAGES

EBAUCHE

Il serait bien entendu absurde de prétendre apporter ici des réponses, avant même que ne soient posées les premières questions. Tout au plus et en en mesurant bien le risque, pouvons-nous aujourd'hui tenter de lancer quelques pistes de réflexion :

A l'évidence et compte tenu de la configuration du site, **le musée serait de forme longiligne**, ce qui ne constitue pas un obstacle en soi pour un édifice destiné à abriter un courant de circulation. A cet égard, nous ne saurions trop recommander d'observer parmi les références possibles l'exemple du mémorial de Caen, qui a remarquablement réussi la partie de son parcours consacrée à l'audiovisuel, en s'inspirant du principe d'un couloir élargi, pouvant parfaitement accueillir le public en déplacement lent.

Longiligne donc, **le tracé pourrait être divisé en un aller et un retour parallèles, égaux en longueur**, afin que les visiteurs sortants se retrouvent du même côté que les entrants. Pour des raisons d'écoulement et de stationnement, **l'entrée et la sortie du bâtiment se situeraient à proximité de la Porte Maillot**, étant évident que l'ensemble de la structure construite n'occuperait qu'une partie seulement de la couverture de l'avenue Charles de Gaulle, ne serait-ce que pour tenir compte des impératifs de l'existant ou du prioritaire.

L'édifice serait implanté soit en surface, tout en respectant les limites de hauteur imposées, **soit semi-enterré** selon le projet d'aménagement de l'espace qui serait retenu, un musée consacré aux images sur écran ne réclamant logiquement aucune lumière du jour.

Quatre grands secteurs y seraient traités, séparément ou globalement, thématiquement ou chronologiquement : **la photo, le cinéma et la télévision**, sans oublier **le multimédia** ainsi que les nouvelles techniques issues du numérique et de l'informatique, porteuses de plus en plus d'interactivité.

S'agissant enfin des programmes exposés, dont le choix est primordial, ils puiseraient leur contenu dans l'histoire, dans la culture, dans le divertissement, dans le sport et dans les différents aspects de la vie quotidienne, réunissant tous les éléments visuels de notre mémoire collective, rendue ainsi vivante et attractive.

Véritable mémorial de notre temps, ce musée du XX^e siècle en images serait le reflet de notre société, de ses souvenirs, de sa diversité, de ses créations, de ses drames comme de ses joies, de ses richesses comme de ses espoirs.

POUR UN MUSEE DU XX^e SIECLE EN IMAGES

LES GRANDES ETAPES DE L'AXE HISTORIQUE

1204 : Philippe Auguste bâtit une forteresse à l'emplacement du Louvre.

1358 : Charles V s'installe dans le château et en fait une résidence royale.

1594 : Henri IV réunit le palais aux Tuileries. C'est le début de l'axe historique.

1772 : Le pont Perronet, aujourd'hui pont de Neuilly, est inauguré par Louis XV.

1775 : Les travaux de la place de la Concorde sont achevés.

1800 : La jeune avenue des Champs-Élysées ne compte encore que six maisons.

1806 : Napoléon lance la construction des deux Arcs de Triomphe, Carrousel et Etoile.

1836 : Offert par l'Égypte à la France, l'Obélisque est érigé sous Louis-Philippe.

1864 : L'avenue de la Grande-Armée relie la place de l'Etoile à la porte Maillot.

1900 : Le Grand Palais est inauguré à l'occasion de l'Exposition Universelle.

1921 : L'Arc de Triomphe de l'Etoile abrite le tombeau du Soldat Inconnu.

1931 : La ville de Paris organise un concours pour l'aménagement de l'axe triomphal.

1958 : Le CNIT est inauguré avec sa voûte d'une portée de plus de 200 mètres.

1960 : Le projet de La Défense est lancé, premier quartier d'affaires d'Europe.

1964 : Une dalle piétonne, des tours et un boulevard circulaire le définissent.

1971 : L'EPAD organise un concours pour l'édification de la future Grande Arche.

1974 : Le Palais des Congrès est créé à l'emplacement de la porte Maillot.

1988 : François Mitterrand inaugure la Pyramide du Louvre.

2000 : A l'ouest, le projet *Seine-Arche* prévoit 17 terrasses vertes allant vers le fleuve.

2006 : Décision officielle de déniveler et de couvrir la RN 13 à Neuilly-sur-Seine ?

POUR UN MUSEE DU XX^e SIECLE EN IMAGES

NOTE SUR JEAN-PAUL THOMAS

1962-1964 : Journaliste à *Cinq Colonnes à la Une*

1962-1964 : Auteur de la première série documentaire *Châteaux de France*
Auteur de *Huit siècles de gloire*, film consacré à la cathédrale de Paris

1964-1968 : Journaliste, réalisateur et producteur à l'ORTF :
16 millions de jeunes, Zoom, Bouton Rouge

1968-1976 : Réalisateur de films institutionnels : *Le TGV, les Villes Nouvelles...*

1976-1988 : Directeur Général de **CHANNEL 80**, filiale audiovisuelle du groupe **HACHETTE**

1980-1982 : Auteur avec Jean FAVIER, Directeur Général des Archives de France,
de la seconde série *Châteaux de France*

1983-1988 : Gérant de **VISION 7**, filiale audiovisuelle des groupes **EUROPE 1**
et **HACHETTE PRESSE-FILIPACCHI**

1984-1995 : Auteur et Directeur de Collection de la série *Les Grands Jours du Siècle*
Production - **EUROPE 1 - GAUMONT - ECPA** (16 x 1 heure)

1989-1999 : Fondateur et Gérant de la Société **XXI^e SIECLE**
Conception, réalisation, production et distribution internationale de films à base d'archives :
45 heures produites, 60 pays acheteurs

Auteur de la série *Notre Siècle*
Production : **GAUMONT - EUROPE 1 - XXI^e SIECLE** (10 x 1 heure)

Auteur de la série *Points Chauds (Europe Centrale - Moyen-Orient - URSS)*
Production : **GAUMONT - XXI^e SIECLE** (8 x 1 heure)

Auteur de la série *Les Géants du Siècle* (11 x 1h)
Production : **XXI^e SIECLE - LA CINQUIEME - EUROPE 1- TBC COMMUNICATION**

Récompenses : Deux sélections et une nomination aux International Emmy Awards 1999
Triple médaille d'or au New York Festival 2000
Bouquet des Lauriers d'Or au Sénat 2000

2000-2006 : Activités en tant qu'éditeur et auteur au sein de XXI^e SIECLE